



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M. SANTOS, *président du Comité des subsides*, présente le rapport du Comité pour le 11 juillet 2000 que voici :

EN COMITÉ

Le Comité adopte la proposition suivante :

12.2 IL EST DÉCIDÉ d'accorder à SA MAJESTÉ une somme n'excédant pas TRENTE-SIX MILLIONS SEPT CENT VINGT-QUATRE MILLE CENT DOLLARS pour LA CONSERVATION :

OPÉRATIONS RÉGIONALES..... 36 724 100,00 \$

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001.

Il est fait rapport de cette résolution.

Le rapport est déposé, et le Comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau.

M. ASHTON, *ministre de la Voirie et des Services gouvernementaux*, fait une déclaration au sujet d'une mise à jour sur l'inondation qu'ont provoquée les pluies torrentielles des deux dernières semaines.

M. ENNS et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Sont déposés séparément et lus une première fois les projets de loi suivants dont l'objet a été indiqué :

(N° 45) — *Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des enseignants/The Teachers' Pensions Amendment Act;*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)
(M. le *ministre* CALDWELL)

(N^o 48) — *Loi modifiant la Loi sur les obligations de développement rural/The Rural Development Bonds Amendment Act.*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)
(M^{me} la ministre FRIESEN)

M. le *ministre* CALDWELL dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques aux fins que vise le projet de loi n^o 45.

(document parlementaire n^o 192)

M^{me} la *ministre* FRIESEN dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques aux fins que vise le projet de loi n^o 48.

(document parlementaire n^o 193)

Conformément au paragraphe 23(1) du *Règlement*, MM. HELWER, AGLUGUB, DYCK, RONDEAU et GERRARD font des déclarations de député.

Sur la motion de M. DYCK, il est ordonné que la composition du Comité permanent des services publics et des ressources naturelles soit modifiée comme suit :

M. SCHULER remplace M. ENNS;
M^{me} DRIEDGER remplace M. HELWER.

Sur la motion de M. DEWAR, il est ordonné que la composition du Comité permanent des modifications législatives soit modifiée comme suit :

M^{me} ALLAN remplace M^{me} ASPER;
M. JENNISSEN remplace M. STRUTHERS.

M. le *ministre* SELINGER propose que le projet de loi n^o 47 — *Loi modifiant la Loi sur la fonction publique/The Civil Service Amendment Act* — soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Il s'élève un débat.

Après l'intervention de M. le *ministre* SELINGER, le débat est ajourné sur la motion de M. LAURENDEAU.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion qui suit de M. le *ministre* LEMIEUX :

que le projet de loi n^o 10 — *Loi modifiant la Loi sur les coopératives/The Cooperatives Amendment Act* — soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Le débat se poursuit.

Après l'intervention de M. PENNER (Steinbach), la motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

M^{me} la *ministre* BARRETT propose que le projet de loi n^o 44 — *Loi n^o 2 modifiant la Loi sur les relations du travail/The Labour Relations Amendment Act (2)* — soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Il s'élève un débat.

Après l'intervention de M^{me} la *ministre* BARRETT, le débat est ajourné sur la motion de M. SCHULER.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion qui suit de M. le *ministre* CALDWELL :

que le projet de loi n^o 12 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act* — soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Le débat se poursuit.

Après les interventions de M^{me} SMITH (Fort Garry), de MM. SCHULER et DYCK ainsi que de M. le *ministre* CALDWELL, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion qui suit de M. le *ministre* ASHTON :

que le projet de loi n° 13 — *Loi modifiant la Loi sur les taxis/The Taxicab Amendment Act* — soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Le débat se poursuit.

Après l'intervention de M. GILLESHAMMER, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion qui suit de M. le *ministre* LEMIEUX :

que le projet de loi n° 24 — *Loi modifiant la Loi sur les sûretés relatives aux biens personnels et d'autres dispositions législatives/The Personal Property Security Amendment and Various Acts Amendment Act* — soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse de laisser la question inscrite au nom de M^{me} DACQUAY.

Après l'intervention de M. LAURENDEAU, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion qui suit de M. le *ministre* LEMIEUX :

que le projet de loi n° 40 — *Loi modifiant la Loi sur l'enregistrement des noms commerciaux, la Loi sur les corporations et la Loi sur les sociétés en nom collectif/The Business Names Registration Amendment, Corporations Amendment and Partnership Amendment Act* — soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Le débat se poursuit.

Après l'intervention de M. DYCK, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Mercredi 12 juillet 2000

L'Assemblée reprend le débat sur la motion qui suit de M. le *ministre* CALDWELL :

que le projet de loi n° 42 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques et modifications corrélatives/The Public Schools Amendment and Consequential Amendments Act* — soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Le débat se poursuit.

Après les interventions de M^{me} SMITH (Fort Garry) ainsi que de MM. FAURSCHOU et DERKACH, M. ENNS prend la parole jusqu'à 18 heures et conserve le droit de parole pour la reprise du débat.

La séance est levée à 18 heures, et les travaux de l'Assemblée sont ajournés à demain, à 10 heures.

Le président,

George HICKES